DEVOIR D'HISTOIRE

2 points seront attribués pour la présentation et l'orthographe

SUJET : La France dans la crise des années 1930.

Document n°2 : Extraits des Accords de Matignon 7 juin 1936

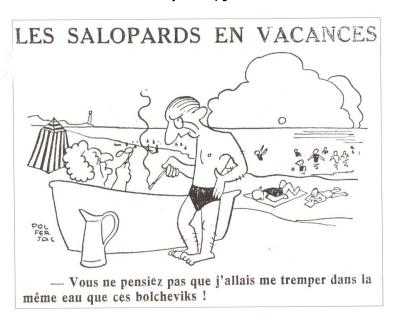
Les délégués de la Confédération générale du patronat français (C.G.P.F.) et de la Confédération générale du travail (C.G.T.) se sont réunis sous la présidence de Monsieur le président du Conseil et ont conclu l'accord ci-après [...]

Art 3 : Les employeurs reconnaissent la liberté d'opinion ainsi que les droits des travailleurs d'adhérer librement et d'appartenir ou de ne pas appartenir à un syndicat professionnel [...].

Art 4 : Les salaires seront réajustés selon une échelle décroissante commençant à 15% pour les salaires les moins élevés pour arriver à 7% pour les salaires les plus élevés.

Art 5 : Dans chaque établissement comprenant plus de dix ouvriers [...], il sera institué deux ou plusieurs délégués ouvriers suivant l'importance de l'établissement. Ces délégués ont qualité pour présenter à la direction les réclamations visant à l'application du Code du travail, des tarifs des salaires et des mesures d'hygiène et de sécurité.

Document n°3: Dessin de presse, juin 1936



Document n°1 : Couverture de la brochure du programme du Front Populaire en 1936



QUESTIONS SUR LES DOCUMENTS (8 POINTS) DOCUMENT 1

1°) Mettez en évidence les buts et les adversaires du Front populaire décrits par ce document. (3 points)

DOCUMENT 2

2°) Quels droits sont donnés aux travailleurs par les articles 3 et 5 ? Quelle est la conséquence de l'article 4 ? (2 points)

DOCUMENT 3

3°) A quelle mesure du Front populaire fait allusion ce document ? Quelle attitude est mise en évidence par les deux personnages ? (3 points)

PARAGRAPHE ARGUMENTE (10 points)

Rédigez un paragraphe argumenté d'une vingtaine de lignes, avec une introduction et une conclusion, décrivant l'arrivée au pouvoir du Front populaire et les mesures prises par le gouvernement de Léon Blum pour sortir la France de la crise.